

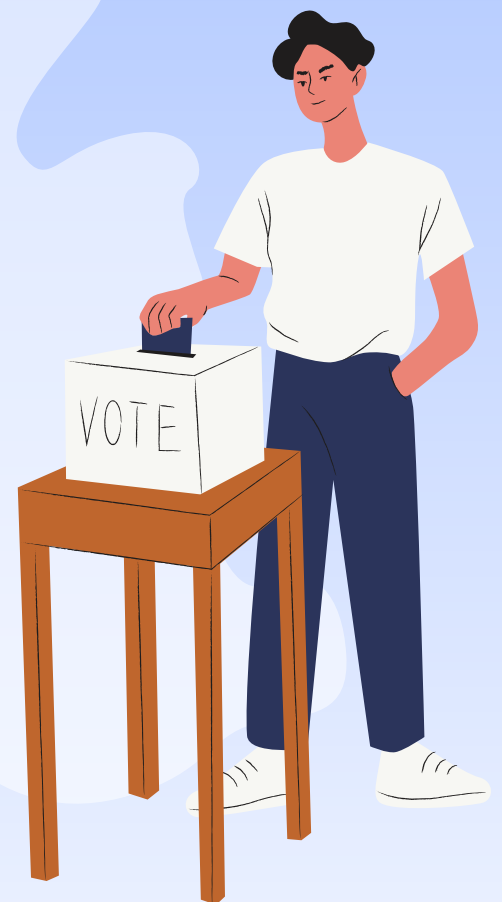
Les 15 et 22 mars 2026 ÉLECTIONS MUNICIPALES

Inscrivez-vous jusqu'au 6 février 2026

- en mairie (cerfa n°12669*02)
- sur internet : service-public.fr



prévoir un justificatif d'identité et un
justificatif de domicile de moins de 3 mois



Pour voter il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales